

Distr. RESTRICTED
PRS/2025/CRP.68

ORIGINAL: FRENCH

FOURTH INTERNATIONAL DECADE FOR THE ERADICATION OF COLONIALISM

Pacific regional seminar on the implementation of the Fourth International Decade for the Eradication of Colonialism: pathways to a sustainable future – advancing socioeconomic and cultural development of the Non-Self-Governing Territories

**Dili, Timor-Leste
21 to 23 May 2025**

**STATEMENT BY THE REPRESENTATIVE OF
COMOROS**

Comité Spécial de la Décolonisation (C-24)

Discours prononcé par l'Ambassadeur CHANFI Issimail, Représentant Permanent des Comores, au Séminaire Régional de la Région Pacifique, du Comité Spécial C24, tenu à Dili, Timor-Leste, du 21 au 23 mai 2025.

- Madame la Présidente,
- Mesdames et Messieurs les membres du Comité C24,
- Excellences et Chers Collègues,
- Excellences Mesdames et Messieurs,

Assalam anleikum!

Je vous félicite, Madame la Présidente, pour votre leadership avisé à la tête du Comité C24 et pour le travail fortement louable

accompli par votre Comite. Nous vous encourageons à toujours poursuivre la conduite de vos travaux dans ce même élan.

J'adresse ensuite nos sincères remerciements aux Autorités de la République de Timor-Leste et au Comité d'Organisation de ce Séminaire, pour l'accueil chaleureux, réservé à nos délégations, depuis notre arrivée en cette belle capitale de Dili, et pour l'ensemble des préparatifs mobilisés, en vue d'assurer le succès de nos travaux.

Nous sommes très sensibles à l'hospitalité particulière qui nous est accordée par le Gouvernement et le peuple de Timor-Leste.

Madame la Présidente,

L'Union des Comores tient à réitérer son engagement indéfectible en faveur des

principes consacrés par la Charte des Nations Unies, notamment le respect de l'intégrité territoriale des États membres et la recherche de solutions pacifiques, réalistes et durables, aux différends régionaux.

C'est dans cet esprit que l'Union des Comores réaffirme son plein soutien à l'Initiative d'Autonomie présentée par le Royaume du Maroc.

Cette initiative constitue une base solide, sérieuse et fiable, pour parvenir à une solution politique négociée à la question du Sahara. Elle est crédible et conforme au droit international.

Depuis sa présentation en 2007, l'Initiative Marocaine d'Autonomie a été saluée par de nombreux membres de la communauté

internationale, comme une approche pragmatique et constructive.

Elle a depuis enregistré l'adhésion d'un nombre croissant, de membres du Concert des Nations, ce qui témoigne de sa forte pertinence.

Elle s'inscrit, en effet, dans la dynamique des résolutions du Conseil de Sécurité des Nations Unies, notamment les plus récentes, qui appellent à une solution politique, réaliste, pragmatique et durable, fondée sur le compromis.

Madame la Présidente,

L'Union des Comores se félicite des efforts soutenus, déployés par le Royaume du Maroc pour promouvoir le développement socio-économique dans les provinces du Sud.

Les investissements massifs, réalisés dans les domaines, des infrastructures, de l'éducation, de la santé et des énergies renouvelables, pour ne citer que ceux-là, témoignent de la volonté sincère du Royaume du Maroc d'améliorer les conditions de vie des populations locales.

Le Sahara Marocain bénéficie, en effet, des investissements et projets, mis en œuvre dans le cadre du Modèle de Développement du Sahara marocain, lancé en 2015 et dispose ainsi d'atouts solides et réels pour devenir un véritable Hub de développement et de rayonnement.

Ce programme a par ailleurs grandement contribué à l'autonomisation des populations et à l'amélioration des indices de développement humain, au Sahara Marocain.

Madame la Présidente,

Mon pays félicite le Royaume du Maroc pour ses réalisations très louables en matière de droit de l'homme, telles que relevées et saluées, par les résolutions du Conseil de Sécurité des Nations Unies.

Nous saluons notamment l'engagement du Royaume du Maroc, dans le processus politique, sous l'égide exclusive du Secrétaire Général des Nations Unies, ainsi que le travail mené par son Envoyé personnel, Monsieur Staffan de Mistura.

Mon pays encourage toutes les parties prenantes à s'inscrire dans cette dynamique très louable et à faire preuve de responsabilité et d'engagement sincère.

Madame la Présidente,

Pour conclure, nous appelons les membres de ce Comité à favoriser une approche réaliste et constructive, tournée vers l'avenir, et à soutenir les efforts du Secrétaire Général des Nations Unies, pour parvenir à une solution politique, mutuellement acceptable, fondée sur l'Initiative d'Autonomie du Royaume du Maroc.

Je vous remercie.

